

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

31 octobre 2014

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	10
Représentés	1
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

L'an deux mille quatorze, le **trente et un octobre à 20 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Alain BUJADOUX**.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Julien MOURLON, M. Jacques GALLAND, Mme Michèle ALOUCHY, M. Pascal REDON, Mme Michèle TIXIER GALLAND M. Frédéric DUPLEIX.

Absents/excusés : M. Rodolphe MARTIN a donné pouvoir à M. Alain GRASS

Date de convocation : 25 octobre 2014

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Budgets primitifs 2015 – autorisation de dépenses donnée au Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autorise le Maire à engager, à liquider et à procéder au mandatement :

- **Des dépenses de fonctionnement** dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente,
- **Des dépenses d'investissement** dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme

Date d'affichage :

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous Préfecture d'AUBUSSON le..... et publication ou notification du.....

Alain BUJADOUX